



**HAL**  
open science

# Nodier, Johanneau et le Cymbalum mundi : l'éclairage d'un dossier blésois

Alain Mothu

► **To cite this version:**

Alain Mothu. Nodier, Johanneau et le Cymbalum mundi : l'éclairage d'un dossier blésois. 2018.  
hal-01888517

**HAL Id: hal-01888517**

**<https://hal.science/hal-01888517>**

Preprint submitted on 5 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alain Mothu  
(Sorbonne Universités, CELLF 16-18, CNRS UMR 8599)

## Nodier, Johanneau et le *Cymbalum mundi* L'éclairage d'un dossier blésois

L'article « Bonaventure Desperiers » de Charles Nodier, plusieurs fois réédité après sa parution en novembre 1839 dans la *Revue des deux mondes*<sup>1</sup>, a incontestablement beaucoup contribué à mettre en valeur le *Cymbalum mundi*, d'une part en le sacrant l'« un des chefs-d'œuvre de langue du XVI<sup>e</sup> siècle », d'autre part en montrant qu'il n'était ni si opaque, ni si inoffensif que l'avait voulu croire Voltaire et avec lui une bonne partie du XVIII<sup>e</sup> siècle lettré<sup>2</sup>. À cet égard, la mise en exergue d'une clef anagrammatique dans l'adresse même du *Cymbalum* – soit la résolution de « Thomas du Clenier [*sic*] à son amy Pierre Tryocan » en « Thomas incrédule à son amy Pierre croyant » – permet à Nodier de déverrouiller efficacement le *statu-quo* sceptique au sujet de nos dialogues et de réactiver une interprétation irrégieuse devenue très minoritaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci sera depuis lors appelée à dominer le champ exégétique jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle environ, soit jusqu'à l'article de Verdun-Louis Saulnier sur « Le sens du *Cymbalum mundi* » (1951), qui lancera l'hypothèse aujourd'hui foisonnante, quoique aisément réfutable, d'un Des Périers évangéliste<sup>3</sup>.

Nul doute que Nodier a immédiatement jaugé capitale la « clef » dont nous venons de parler : cela ressort avec évidence du petit larcin littéraire que l'auteur fameux des *Questions de littérature légale* (1812 ; 2<sup>e</sup> éd. 1828) s'est autorisé à cette occasion. L'histoire en est assez piquante et, dans ses grandes lignes, bien connue des dix-neuviémistes, comme des connaisseurs du *Cymbalum*<sup>4</sup>. Mais dans la mesure où nous avons quelques retouches et précisions à y apporter, tirées pour la plupart de l'exploitation d'un dossier encore méconnu de ces derniers, on nous permettra d'y revenir quelques instants. Ce dossier est entré en 2005

---

<sup>1</sup> Ch. Nodier, « Bonaventure Desperiers », *Revue des deux mondes*, 4<sup>e</sup> s., t. XX, 1<sup>er</sup> nov. 1839, p. 329-351 ; réédité la même année à Bruxelles dans un recueil d'articles sélectionnés : *Revue des deux mondes*, Société typographique Belge, t. VIII, p. 260-277 ; puis, légèrement retouché, en 1841, en tête de l'édition Jacob des *Contes ou Nouvelles récréations et Joyeux Devis de Bonaventure Des Périers* (Paris, Charles Gosselin), ainsi que dans le petit recueil intitulé *Bonaventure Desperiers, Cirano de Bergerac* (Paris, Techener). Il a été récemment réédité par Laurent Calvié dans son édition modernisée du *Cymbalum mundi* (Toulouse, Anacharsis, 2002, p. 141-174) et par Jacques-Rémi Dahan dans son recueil d'études de Nodier, *Études sur le seizième siècle et sur quelques auteurs rares ou singuliers du dix-septième* (Bassac, Plein Chant, 2005, p. 189-237 ; commentaires, p. 92-100, 412-415 et *passim*). Nous citerons, sauf indication contraire, l'édition originale de 1839.

<sup>2</sup> Sur l'interprétation du *CM* [ainsi abrègerons-nous dorénavant l'ouvrage dans nos notes] au XVIII<sup>e</sup> siècle, permettons-nous de renvoyer à notre « Règlement de comptes à Amsterdam. Autour du *CM* de 1711 », *La Lettre clandestine*, 24, 2016, p. 255-285.

<sup>3</sup> V.-L. Saulnier, « Le sens du *CM* de Bonaventure Des Périers », *BHR* XIII-1 (avril) et 2 (juin 1951), resp. p. 43-69 et 137-171. Nous avons à diverses occasions repoussé cette interprétation dans des travaux antérieurs ; voir par exemple « La satire de la Révélation dans le *Cymbalum mundi* », *Revue de l'histoire des religions*, 2017-3, p. 457-483.

<sup>4</sup> Voir, par exemple, l'Introduction de J.-R. Dahan à Ch. Nodier, *Études sur le seizième siècle...*, *op. cit.*, p. 94-95 et 412-415.

aux Archives départementales du Loir-et-Cher, à Blois, et y a été inventorié sous le titre : « Travaux d'Éloi Johanneau pour la publication d'une nouvelle édition du *Cymbalum mundi* de Bonaventure Desperiers et correspondance relative à la découverte de la clef de cet ouvrage »<sup>5</sup>.

Commençons donc par noter que Nodier, avant d'énoncer ladite clef, s'empresse de la banaliser. Les hommes des siècles précédents ne l'avaient certes pas trouvée, affirme-t-il avec aplomb, pas même le perspicace La Monnoye, qui pourtant pressentit le caractère irrégulier du *Cymbalum*<sup>6</sup>. Cependant,

cette clé n'échapperait aujourd'hui à personne, car elle est cachée dans le plus simple de tous les artifices, c'est-à-dire dans l'anagramme. On concevrait même à peine que Desperiers eût dissimulé son secret sous un voile si léger, si l'anagramme avait été aussi vulgaire de son temps que du nôtre, et ma mémoire ne me rappelle actuellement aucun livre remarquable où elle ait été employée avant lui, si ce n'est le *Pantagruel* d'*Alcofribas Nasier*, masque transparent de François Rabelais. Mais ce n'était pas un nom que Des Périers s'était avisé de cacher dans l'anagramme, c'était une idée, et il reste encore à savoir si la justice elle-même avait deviné le mot de cette énigme [...]. Or il n'y a rien de plus significatif : le livre est adressé par le prétendu traducteur, *Thomas Du Clénier*, à son ami *Pierre Tryocan*, c'est-à-dire, par Thomas l'Incrédule à Pierre Croyant ; cette traduction ne laisse pas le moindre doute sur le véritable motif de l'écrivain, et il est assez évident qu'il s'agit ici de l'incrédulité de Thomas et de la croyance de Pierre, qui n'ont, certainement, rien à démêler avec les superstitions surannées de la mythologie<sup>7</sup>.

Il est sans doute inutile de relever combien Nodier s'égare en prétendant que l'anagrammatisme fut rarement pratiqué par les lettrés de l'époque de Des Périers. Ce procédé familier aux auteurs antiques, bien connu des poètes médiévaux, se développe au contraire

---

<sup>5</sup> Le dossier est coté 1 J 321 (1-10). Initialement acheté par le bibliophile et ami de Paul Lacroix, Victor Luzarche (1805-1869), à la vente des livres d'Éloi Johanneau faite en juillet 1852 (le *Catalogue* indique alors, n° 887, p. 78 : « Le *CM*, copie du texte, notes, commentaire et clef, le tout destiné à une nouvelle édition »), il fut acheté en 2005 par les Archives départementales lors de la vente de la collection Chavaillon (cf. ici le catalogue *Collection Chavaillon*, lot 301, p. 52-53, sur [Bibliore.com](http://Bibliore.com)). L'entrée tardive de ce dossier aux Archives explique bien sûr qu'il a été peu – (ou pas) exploité jusqu'à présent ; nous avons pu l'inspecter en mars 2017 et tenons à remercier le personnel des Archives de son accueil et des facilités qu'il nous a accordées.

<sup>6</sup> Ses notes sur le *CM* prouveraient « que la clé du *CM* ne lui avait pas échappé », dit Nodier (p. 336), qui ne parle pas ici du décryptage anagrammatique qui nous intéresse mais confère au mot « clé » le sens d'interprétation générale, au risque d'égarer quelque peu son lecteur. Notons que Nodier attribue ici à La Monnoye des notes qui sont en réalité de Jean-Frédéric Bernard, l'éditeur des *Contes* de Des Périers (cf. notre « Règlement de comptes à Amsterdam », art. cit., spéc. p. 269-270 et 274). Les notes plus historiques et lexicales de La Monnoye, mêlées à celles de Bernard mais signées différemment, ne laissent pas entrevoir que le *CM* fût à ses yeux un livre foncièrement irrégulier.

<sup>7</sup> « Bonaventure Desperiers », *Revue des deux mondes*, 4<sup>e</sup> s., t. XX, 1<sup>er</sup> nov. 1839, [p. 329-351], p. 336. L'anagramme serait exacte en écrivant « du Clénier » et non « du Cleuier » : possible coquille d'imprimerie (retournement du *u* [= *v*] en *n*), comme le signale Nodier : « le *u* consonne s'écrivait, en 1537, comme l'*u* voyelle », écrit-il (p. 336-337), avant d'ajouter que les figures des lettres *u* et *n*, souvent confondues dans l'écriture cursive, l'étaient plus facilement encore « dans l'impression gothique » (hypothèse inexacte empruntée à Johanneau : voir *infra*, n. 31. En réalité, le *CM* original de 1537 n'est pas en gothique, comme l'est l'édition de 1538, dont Nodier possédait un rare exemplaire). À moins que la « coquille » fût intentionnelle, car « tout le monde sait que la suppression ou la mutation d'une lettre était un des privilèges de l'anagramme » (*ibid.*, p. 336-337). Dans le cas présent, il n'y avait aucune nécessité esthétique à substituer un *u* à un *n*, mais il nous paraît certain que Des Périers était homme à jouer avec son lecteur en brouillant les pistes : une altération volontaire nous semble plausible.

considérablement à compter du XV<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Il est dans ces conditions très probable que bien des contemporains de Des Périers surent décrypter l'adresse du *Cymbalum*, à commencer par les docteurs de Sorbonne qui examinèrent l'ouvrage au printemps 1538 et le jugèrent *perniciosus* puis digne d'être supprimé, et cela d'autant mieux que les prénoms évangéliques Thomas et Pierre mettaient sur la voie<sup>9</sup>. Cependant, à cette époque, on ne livrait pas au public cette sorte de finesses aptes à susciter une malsaine et dangereuse curiosité. Les « jongleries de lettres » allaient en tout cas se perdre au fil du XVII<sup>e</sup> siècle, n'étant plus du goût des lettrés et passant désormais pour des futilités surannées, de sorte que Bernard La Monnoye, tout érudit qu'il fût, ne devinera pas celles du *Cymbalum* au début du XVIII<sup>e</sup> siècle – autrement il n'aurait pas manqué d'en parler autour de lui<sup>10</sup>.

Ce point précisé, admirons quel joli plaidoyer *pro domo* représente l'argumentaire de Nodier ! En effet, si l'auteur banalise à ce point la trouvaille dont il parle, parlant de « petite découverte »<sup>11</sup>, l'abandonnant presque négligemment à ses lecteurs au prétexte que l'anagramme est devenue « le plus simple de tous les artifices » ou le « voile » le plus transparent qui soit, c'est tout bonnement parce qu'il n'a pas inventé cette clef mais l'emprunte à un autre, dont il souhaite minimiser l'originalité : Éloi Johanneau (1770-1851).

Celui-ci, érudit plus studieux que mondain originaire de Contres (du Loir-et-Cher), grand spécialiste d'antiquités nationales « gauloises » ou « celtes », nommé en 1830 au poste – moyennement rémunérateur – de Conservateur des monuments d'art des résidences royales, était aussi le récent éditeur de Montaigne, Charron et Rabelais<sup>12</sup>. C'est d'ailleurs semble-t-il Rabelais qui, au début des années 1820, l'avait fait entrer en relation avec Nodier<sup>13</sup>. En 1839, Johanneau n'avait certes encore rien publié sur le *Cymbalum mundi*, mais il travaillait à son

---

<sup>8</sup> Voir par ex. Pascale Charron, « Culture du secret et goût de l'équivoque : les manuscrits à devise anagrammatique à la fin du Moyen âge », dans Christian Heck (dir.), *Lecture, représentation et citation*, Université de Lille 3, 2007, p. 117-129, spéc. p. 127-128, avec les réf. *ad loc.*

<sup>9</sup> Pour l'histoire de la censure du *CM*, on pourra toujours se reporter à Abel Lefranc, « Rabelais et les Estienne. Le procès du *Cymbalum mundi* de Bonaventure Des Périers », *Revue du seizième siècle*, XV, 1928, p. 356-366 ; Lucien Febvre, « Une histoire obscure : la publication du *Cymbalum mundi* », *ibid.*, XVII, 1930, p. 1-41 ; ou à l'Introduction de Peter Nurse à son édition e 1957 (Manchester Univ. Press) rééditée chez Droz (1983 ; nombreuses réimpressions). Avant nous, Christiane Lauvergnat-Gagnière a présumé que Calvin, « rompu [...] à ce genre d'exercice », avait certainement « déchiffré les anagrammes » du *CM* (*Lucien de Samosate et le Lucianisme en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Athéisme et Polémique*, Genève, Droz, 1988, p. 273).

<sup>10</sup> Nodier s'en étonne : « la petite découverte dont je viens de parler [...] s'est refusée, je ne sais comment, aux secrètes investigations de Bernard de La Monnoye, si patient et si subtil à débrouiller des anagrammes » (p. 337). Affirmation bien exagérée.

<sup>11</sup> Voir la note ci-dessus.

<sup>12</sup> Sur sa vie et sa carrière, on lira Bernard Edeine et Léopold Cabanau, « Eloi Johanneau (1770-1851). Un savant solognot méconnu », *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, t. XLIX, 1994, p. 111-148. Des renseignements originaux figurent dans : Isidore Bourdon, *Dictionnaire de la conversation*, LXIV, 1849, reproduit dans le *Catalogue des livres et des manuscrits composant la bibliothèque de feu M. Eloi Johanneau*, Paris, Delion, 1852, p. III-XII. Et sur les éditions mentionnées : Dahan, éd. Nodier, *Études sur le seizième siècle* (*op. cit.*), p. 25-26 et 29-30. On pourra voir encore aussi la bibliographie partielle, mais assez détaillée, donnée par Quérard, au tome IV (p. 227-228) de sa *France littéraire* (1830). Signalons aussi incidemment Charles-François Vergnaud-Romagnési, « Notice sur la vie et les ouvrages de M. Éloy Johanneau » (Orléans, 1852, 7 p.), repris dans les *Mémoires de la Société Royale des Sciences et Belles-Lettres d'Orléans*, X, 1872, p. 144-147.

<sup>13</sup> Nodier, qui avait lui-même entamé dès 1810 une édition finalement avortée de Rabelais, marqua dès l'origine son vif intérêt pour le projet de Johanneau (1823-1826, 9 vol. : la fameuse édition « Variorum »). Ce dernier lui confia même la rédaction du prospectus de l'édition : voir J.-R. Dahan, Introduction à Ch. Nodier, *Études sur le seizième siècle*, *op. cit.*, p. 57.

commentaire depuis plus de dix ans et il en avait largement parlé autour de lui ; à partir de 1832, semble-t-il, il en préparait également une édition critique, qui n’avança visiblement pas beaucoup par la suite<sup>14</sup>. De tout cela, le « Dossier des travaux d’Éloi Johanneau sur le *Cymbalum Mundi* » des Archives du Loir-et-Cher fournit amplement la preuve. Ajoutons-y, concernant l’écho contemporain de ces recherches, le témoignage d’Adrien-Jean-Quentin Beuchot, l’éditeur de Voltaire, qui mentionne en 1832, à propos des pauvres notes du philosophe de Ferney sur le *Cymbalum*, le « travail encore manuscrit », les « explications plus nombreuses et plus amples » de Johanneau, « dont la publication est désirée par ceux qui le connaissent »<sup>15</sup>. Or Nodier était naturellement placé dans l’orbe des informés. Non seulement lui et Johanneau se connaissaient, avons-nous vu, mais il se trouve que le premier possédait une rare édition du *Cymbalum* de 1538, provenant de Girardot de Préfond : Johanneau ne pouvait que s’y intéresser pour contrôler l’exactitude de la copie manuscrite qu’il s’était faite faire sur l’exemplaire de la Bibliothèque Royale<sup>16</sup>. Dès le 27 mars 1829, il priait d’ailleurs Nodier de vérifier un détail orthographique sur son « précieux exemplaire »<sup>17</sup>.

C’est précisément de mars 1829 que, dix ans plus tard, dans un rare petit écrit vengeur bien digne d’intérêt – *Charles Nodier mis au Pantheon charivarique, ou histoire de sa découverte de la clef du Cymbalum mundi à l’âge de 15 ans, par lui-même et par ses amis*<sup>18</sup> –, Johanneau datera la divulgation de sa « Clef » à Nodier. Sous ce terme de « Clef », Johanneau entend généralement son interprétation totale, écrite ou non, du *Cymbalum* comme œuvre antichrétienne, mais parfois aussi son seul épicycle théorique, soit le décodage anagrammatique dont nous parlons. La conversation eut lieu, précise-t-il, chez le diplomate et historien Charles-Alexandre-Amaury Pineux, dit Amaury-Duval (1760-1838), avec qui Johanneau avait collaboré quelques années plus tôt pour publier la *Sagesse* de Charron<sup>19</sup>. Lors de cette entrevue, explique donc Johanneau, Nodier prétendait *devant témoins* ne rien entendre au *Cymbalum mundi* :

<sup>14</sup> La liasse 1 J 321 (4) du dossier, aux Archives de Blois en conserve quelques traces, ainsi que plusieurs lettres de 1 J 321 (9), dont une de Francisque Michel (28 mars 1832).

<sup>15</sup> A.-J.-Q. Beuchot, éd., *Œuvres de Voltaire*, t. XLVI, Paris, Lefèvre et autres, 1832, p. 466 ; signalé déjà par Dahan, *Études sur le seizième siècle, op. cit.*, p. 413. Le fonds blésois conserve deux lettres de Beuchot à Johanneau, du 12 janvier et 29 avril 1832 (1 J 321 [9]).

<sup>16</sup> BnF, Rés. Z-2442. Il reste une copie partielle du *CM*, déjà annotée par Johanneau, dans le fonds blésois, liasse 1 J 321 / 4 : « Copie du *Cymbalum mundi*, sur l’édition de 1538, faite par Mr. Sylvestre, libraire, en mai 1832. 1<sup>er</sup> dialogue. Auquel j’ai ajouté des notes que Mr. Sylvestre a copiées également sur deux cahiers ». Johanneau disposait probablement d’une copie complète (outre une ou plusieurs éditions du XVIII<sup>e</sup> s.), qui fut dispersée avec ses livres.

<sup>17</sup> Dahan, *ibid.*, p. 94 et n. 3.

<sup>18</sup> *Charles Nodier mis au Pantheon charivarique, ou histoire de sa découverte de la clef du CM à l’âge de 15 ans, par lui-même et par ses amis* : Arch. du Loir-et-Cher, 1 J 321 (10), reproduit à la fin de cet article. Il s’agit de l’exemplaire corrigé à la main d’une plaquette multigraphiée probablement écrite fin 1839 ou début 1840, corrigée en 1842. En tête de son *Pantheon*, Johanneau indique que sa satire est le pendant d’une lithographie représentant Nodier parue dans *Le Charivari* le 23 avril 1842, et qu’elle relate « l’histoire de la découverte qu’elle [cette lithographie] concerne » (On trouve une reproduction de cette caricature célèbre de Benjamin Roubaud dans *l’Histoire des bibliothèques françaises*, III, 1991, p. 363 ; cf. *Le Charivari*, XI<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 115). Dahan signale un exemplaire de cette satire dans la collection d’autographes Allard du Chollet de la BnF (Nafir. 24010, f. 354) : voir Nodier, *Études sur le XVI<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 413. Il n’oublie pas de noter qu’elle fut publiée dans son état terminal (mais avec quelques coupes) dans le *Bulletin des bibliophiles* d’août 1847 (n<sup>o</sup> 8), p. 359-361. Nous la citerons dorénavant : *Pantheon charivarique* en précisant, s’il y a lieu, à quelle version nous nous référons.

<sup>19</sup> *De la sagesse, trois livres*. Nouvelle édition publiée avec des sommaires et des notes explicatives, historiques et philosophiques, par Amaury Duval [et Eloi Johanneau], Paris, Chassériau, 1821 ; Rapilly, 1827, 3 vol.

Il [Nodier] étoit plus modeste, plus vrai, quand il avouait devant temoins chez Amaury-Duval, en mars 1829, qu'il n'y [le *CM*] entendoit rien, et quand M. E[loi] J[ohanneau] est allé lui en lire l'explication qu'il trouvoit alors si belle, si admirable<sup>20</sup>.

Cette rencontre n'est pas plus précisément datée dans notre document. Nous savons par contre que quelques jours plus tard, le 28 mars 1829, donc le lendemain du jour où Johanneau avait demandé à Nodier de contrôler un détail sur son *Cymbalum*, le premier faisait une lecture cette fois publique de sa « Clef du *Cymbalum mundi* » lors d'un dîner donné à Paris par un autre ami, le baron Auguste Jean Marie de Schonen (1782-1849)<sup>21</sup>. Sans doute Schonen lui avait-il fait cette proposition après avoir lui-même reçu cette *Clef* (écrite) deux semaines plus tôt, ou du moins un extrait concernant Tryocan et Du Clénier : c'est en effet sous la date du 12 mars 1829 – plus mémorielle que réelle, car son texte aura évolué –, que la *Clef* sera finalement publiée en 1841 dans l'édition donnée par Paul Lacroix (*alias* le bibliophile Jacob) du *Cymbalum mundi et autres œuvres de Bonaventure des Périers [...] Avec une Lettre à M. de Schonen, contenant une Clef du Cymbalum*<sup>22</sup>. Édition unique, faut-il préciser, de la *Clef* au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>.

Presque un an plus tard, le 2 février 1830, le distingué bibliothécaire de l' Arsenal aura quelque peu rectifié sa mémoire et se sera convaincu qu'il avait saisi au moins le « sens » du *Cymbalum mundi* avant d'écouter Johanneau. Répondant à ce dernier qui lui demandait s'il possédait toujours ses éditions du *Cymbalum*, notamment celle de 1538, il écrivait :

Vous avez bien raison de penser que je ne m'étais pas défait de mes rares éditions du *Cymbalum*. Ce livre me tient trop à cœur pour que j'y renonce, quoique vous m'avez parfaitement convaincu que je n'y entendais que le sens, et que vous aviez admirablement deviné les finesses de la lettre. Malheureusement je ne crois pas qu'on puisse lui donner aujourd'hui, et de dix générations par-delà un commentaire rationnel bien explicite [...]<sup>24</sup>.

<sup>20</sup> *Pantheon charivarique*, version de Blois. Dans le *Bulletin des bibliophiles* de 1847 (*op. cit.*), notre citation est ainsi rendue : « Il étoit plus modeste, plus vrai, quand il assuroit chez Amaury-Duval, en mars 1829, qu'il n'y entendoit rien » (p. 360, n. 7).

<sup>21</sup> Schonen lui-même atteste le fait dans une lettre du 10 novembre 1841 adressée à Johanneau, alors en quête de preuves anciennes de la vulgarisation de sa « Clef » : « Mon cher ami, j'ai parcouru la correspondance que nous avons eue en 1829 et j'ai trouvé à la date du 29 mars 1829 une lettre de vous dans laquelle vous me remerciez avec toute la chaleur de votre bonne amitié du dîner que j'ai donné la veille pour entendre la lecture de votre *Clef du CM*, d'autant plus que vous avez profité de la discussion qui s'est élevée à ce sujet. Cette lettre est timbrée du timbre de la Poste parfaitement lisible et conservé. » (Arch. du Loir-et-Cher, 1 J 321 [9]). Député libéral (probablement orléaniste) de Paris, nommé après la Révolution de 1830 procureur général près la Cour des comptes, c'est lui qui obtient alors pour Johanneau un poste de Conservateur des monuments royaux. La correspondance Johanneau – Schonen est de loin la plus fournie du fonds blésois (vingt-six lettres de Schonen, six minutes de lettres à Schonen).

<sup>22</sup> Éd. Paris, Charles Gosselin, 1841. La *Lettre de M. Éloi Johanneau à M. le baron de Schonen, ou Clef du CM* est publiée à la suite du *CM*, p. 77-154, et la date est donnée à la fin, p. 154 (elle fit également l'objet d'un tiré à part paginé de 1 à 80 : exemplaire sur Gallica). En réalité, Schonen n'avait reçu le 12 mars qu'un extrait de la *Lettre*, puisqu'il en réclame l'intégralité dans une lettre du 23 mars 1829. Le dossier des Archives de Blois révèle diverses couches et additions apportées à la *Lettre* depuis 1829 jusqu'aux dernières épreuves sur-corrigées de 1840/1841 (*cf.* 1 J 321 [2, 5 et 6]).

<sup>23</sup> Diverses notices bibliographiques – y compris la notice FRBNF30334262 de la BnF concernant l'éd. Jacob de 1858 – mentionnent la présence de la *Lettre* de Johanneau dans des éditions postérieures à celle de 1841. Il n'en est rien.

<sup>24</sup> Lettre publiée intégralement par J.-R. Dahan « d'après l'autographe de l'ancienne collection Mennessier-Nodier », dans ses notes à Ch. Nodier, *Études sur le seizième siècle, op. cit.*, p. 413-415, ici p. 414. Dans l'extrait de cette lettre donné dans toutes les versions du *Pantheon charivarique (op. cit.)*, Johanneau

Puis, évoquant le commentaire qu'il pourrait malgré tout écrire, Nodier *tâtait le terrain* en vue de savoir si Johanneau n'accepterait pas de partager avec lui sa trouvaille, ou carrément de la lui céder sous un « rapport d'intérêt » mal défini qui comprendrait au moins un troc d'informations érudites :

Je ne l'imprimerai d'ailleurs à ma manière qu'après avoir traité avec vous de votre excellente clé sous le rapport d'intérêt, et avec la réserve légitime de vous en rendre l'honneur. Ceci me fait souvenir que vous prépariez un ouvrage sur les clés (des ouvrages satiriques) qui serait inestimable et que j'aurais fort regret à vous voir abandonner. J'en ai d'assez singulières que je vous céderais volontiers, celle du *Cymbalum*, que je n'ai pas trouvée, étant la seule à laquelle mes études spéciales me fassent attacher du prix<sup>25</sup>.

Johanneau ne donna naturellement pas suite à cette proposition, qui revenait à rien de moins qu'à lui soustraire la découverte dont il était le plus fier, et qu'il plaçait au cœur d'un commentaire qu'il cherchait lui-même, en vain, à publier<sup>26</sup>. Cette proposition l'irrita certainement, et d'autant plus peut-être que Nodier venait de rééditer, augmentées, ses *Questions de littérature légale*<sup>27</sup> ; mais Nodier était un homme renommé, un conteur célèbre et l'hôte d'un cénacle littéraire influent, et mieux valait sans doute ne pas se le mettre à dos. Aussi Johanneau affecta-t-il sans doute de ne pas comprendre sa proposition, comme l'on fait généralement dans les cas où la franchise serait de trop grave conséquence. Cependant il conserva soigneusement la lettre, en consignera le passage le plus significatif dans un « Extrait des lettres que j'ai reçues concernant la clef du *Cymbalum mundi* avant et après que M. Charles Nodier, à qui je l'avois communiquée en mars 1829, l'ait publiée sans mon aveu, et ait prétendu même l'avoir faite de son côté, à l'âge de 15 ans »<sup>28</sup>. Et il la citera ultérieurement, avec des notes de commentaire, dans sa petite satire déjà évoquée, *Charles Nodier mis au Pantheon charivarique*<sup>29</sup>.

En octobre 1834, dans la seconde partie de son article « De quelques livres satyriques et de leur clef », Nodier attribuait positivement la Clé de Johanneau – mais déjà en la

---

commentera les mots *je n'y entendais que le sens* de la façon citée plus haut (« Il étoit plus modeste, plus vrai, quand il avouait [...] qu'il n'y entendoit »), et il interprétera *lui donner* comme une marque de dépit de la part de Nodier, qui ne pouvait « imprimer à sa manière » des découvertes ne lui appartenant pas.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 414. Nous jugeons, comme Dahan (p. 95), que Nodier tente d'acheter sa découverte à l'inventeur. Dans le *Pantheon charivarique*, Johanneau commente ainsi *céderois volontiers* : « C'est le procureur qui donne ou offre un pois pour une fève. »

<sup>26</sup> Plusieurs lettres des Archives du Loir-et-Cher attestent de ces difficultés de Johanneau à publier sa *Clef*, avant comme après la révolution de Juillet 1830. Nous en parlons plus loin.

<sup>27</sup> *Questions de littérature légale : du plagiat, de la supposition d'auteurs, des supercheries qui ont rapport aux livres [...]. Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée*, Paris, Imprimerie de Crapelet, 1828 (1<sup>ère</sup> éd., 1812) ; le *Journal des débats politiques et littéraires* en rend compte dans son numéro du 2 septembre 1828. On verra l'édition savante établie, présentée et annotée par Jean-François Jeandillou, Genève, Droz, 2003. Nodier réédita cet essai car il brigua alors un fauteuil à l'Académie française - qu'il obtiendra, après deux échecs, en octobre 1833.

<sup>28</sup> Arch. du Loir-et-Cher, 1 J 321 (9), p. 3-4. La lettre autographe de Nodier, elle, sera vendue après la mort de Johanneau et rejoindra apparemment la collection Mennessier-Nodier (voir *supra*, n. 24). La fille de Nodier aurait-elle cherché à récupérer ce « document à charge » ?

<sup>29</sup> Nous reproduisons *supra* dans nos propres notes plusieurs de ces commentaires.

banalisant : « C'est un véritable *jeu d'enfants*, mais les philologues doivent savoir gré à M. Éloi Johanneau d'en avoir surpris l'*innocent secret* », écrivait-il alors<sup>30</sup>.

Il n'allait toutefois pas en rester là. Un an et trois mois plus tard, en janvier 1836, il se livrait à une première transgression en glissant anonymement une petite « Clef du *Cymbalum Mundi* » dans le *Bulletin du bibliophile*, dont il était co-fondateur (1834) et qu'il dirigeait alors avec Paulin Paris. À la rubrique « Variétés », page 23, étaient décodés une douzaine d'éléments du livre, principalement des noms de personnages, en tête desquels se trouvaient :

Thomas du Clévier, pour du Clénier, par la substitution du v consonne (u) à l'n, qui lui est presque identique dans l'alphabet gothique – *Thomas l'incrédule*.  
Pierre-Tryocan – *Pierre-Croyant*.

La signature « X » ne pouvait tromper personne<sup>31</sup>, et surtout pas Johanneau, très jaloux de sa découverte. Nous pouvons rétrospectivement nous faire une idée de sa réaction en lisant l'article de Nodier de 1839 et plusieurs documents des Archives du Loir-et-Cher. Dans le premier, comme nous allons bientôt le constater, Nodier évoque à mi-mots une action juridique pour plagiat dont Johanneau l'aurait menacé. Dans les seconds, il est loisible de constater les efforts déployés par Johanneau pour assembler des documents prouvant son antériorité sur la découverte anagrammatique tant convoitée, ainsi que les indices de sa transmission à Nodier en mars 1829<sup>32</sup>. Hélas, Amaury-Duval, témoin important de l'entrevue Nodier-Johanneau de 1829, était mort en novembre 1838.

Entre 1836 et 1839, il n'est pas impossible que l'académicien ait cherché à écarter la menace d'une accusation de plagiat en faisant valoir qu'il avait publiquement reconnu sa dette en 1834 et qu'il n'avait pas signé non plus la petite « variété » du *Bulletin du Bibliophile* de 1836, puis en assurant peut-être Johanneau qu'il lui rendrait pleinement justice dans l'article qu'il murissait sur Bonaventure Des Périers. Ce qu'il fit assurément dans son article de la *Revue des deux mondes*, quoique de la plus pernicieuse manière.

Il n'est que de poursuivre la lecture de cet article de 1839 pour constater que Nodier ne se pardonnait pas d'être passé à côté de l'« innocent secret » dont il parlait en 1834. Considérons que ce secret lui parut un tel « jeu d'enfants », qu'il décréta finalement l'avoir percé lorsqu'il était adolescent. « Je suis éditeur de la *petite* découverte dont je viens de parler, et qui s'est

<sup>30</sup> « De quelques livres satyriques... », publié en plaquette : Paris, Techener, octobre 1834, p. 4-5 ; également cité par Dahan dans Nodier, *Études sur le seizième siècle, op. cit.*, p. 413. C'est nous qui soulignons.

<sup>31</sup> L'analyse interne de cette Clef anonyme (voir le cliché à la fin de cet article) confirme qu'elle est de Nodier. Prenons, dans la liste, l'identification proposée du *Drarig* du 2<sup>e</sup> dialogue à un « Alchimiste, traducteur de Roger-Bacon », soit Jacques Girard de Tournus. Or cette identification aussi originale que fautive (anachronique) est expressément prêtée à Nodier par Johanneau lui-même dans sa *Lettre* à Schonen imprimée dans l'éd. Lacroix du *CM* en 1841, p. 101. Autre détail révélateur, également vexant pour Johanneau : Nodier lui reprend ici, comme plus tard dans son article de 1839 (*cf. supra*, n. 7), l'explication par l'alphabet gothique prêtant à confusion entre *u* et *n*. Johanneau en fera la remarque dans la même *Lettre* à Schonen, p. 81 : « M. Nodier, à qui j'avais communiqué cette opinion en 1829, en lui lisant cette lettre, l'avait adoptée, puisqu'il l'a reproduite ». On sait cette explication erronée, puisque le *CM* original de 1537 n'était pas en lettres gothiques, mais rondes.

<sup>32</sup> Voir notamment, dans 1 J 321 (9), cette liasse peut-être réunie avant 1840 : « Extrait des lettres que j'ai reçues concernant la clef du *CM* avant et après que M. Charles Nodier, à qui je l'avois communiquée en mars 1829, l'ait publiée sans mon aveu, et ait prétendu même l'avoir faite de son côté, à l'âge de 15 ans » ; et le plus tardif « Extrait des principales lettres que j'ai reçues de philologues distingués depuis la publication dans les œuvres de Desperriers par le bibliophile Jacob de ma clef du *Cymbalum*, lesquelles contiennent toutes des éloges adressés à moi seul, sur cette découverte ». Voir encore le brouillon d'un mémoire très documenté envoyé à Schonen le 12 novembre 1841 dans la liasse 1 J 321 (8).



refusée, je ne sais comment, aux secrètes investigations de La Monnoye, si patient et si subtil à débrouiller des anagrammes, mais je n'en suis pas propriétaire », écrit-il en effet dans son article de 1839, avant d'expliquer ce qu'il entend par *propriété* :

Bien qu'elle ait comblé mon esprit d'une douce satisfaction à l'âge de quinze ans [vers 1795], je ne me suis pas précautionné d'un brevet d'invention pour l'exploiter à mon aise, et je n'ai aucune envie d'en dérober l'honneur à M. Éloi Johanneau, qui l'a faite de son côté<sup>33</sup>.

Belle et noble attitude de grand seigneur des Lettres, jaloux seulement de la préséance attachée à son génie, mais disposé à abandonner avec dédain la bourgeoise *propriété* d'une clef à Johanneau ! Ce dernier, ajoute fielleusement Nodier, « est sans doute assez riche de son propre fonds pour me faire avec plaisir l'aumône de cette obole bibliographique, qui ne représente guère plus de valeur que l'explication d'une charade ou d'un rébus, et je ne crois pas avoir à redouter de sa part la moindre réclamation ». On sent toutefois combien cette cession de propriété lui est douloureuse : l'époque est procédurière, explique-t-il encore, elle transporte au Parnasse même « l'antre odieux des Chicanous » (ces huissiers rabelaisiens du *Quart livre*) ; la moindre idée y est regardée comme une « Toison d'or » que l'on place sous la protection de « dragons ». Mieux vaut donc ne pas perdre de temps ni s'abaisser à combattre, et céder aux petits esprits ergoteurs ce que leur mesquinerie exige<sup>34</sup>.

On sait que le « chicanou » insulté ne s'en tint pas là. Il n'allait certes pas traîner l'académicien devant les tribunaux, mais diffuser dans les milieux savants son petit *Nodier mis au Pantheon charivarique, ou histoire de sa découverte de la clef du Cymbalum mundi à l'âge de 15 ans*, qui allait quelque peu ternir la réputation de l'académicien, et publier dans la foulée sa *Clef* grâce à Paul Lacroix – dont la patience sera à cette occasion mise à dure épreuve, Johanneau ne cessant de se corriger et tardant à lui remettre ses bons à tirer<sup>35</sup>.

Mais au bout du compte, on s'apercevra que la *Clef* de Johanneau était plus belle à l'état de projet ou d'ébauche manuscrite, qu'à l'état vitrifié d'imprimé. Elle contient, certes, des intuitions magistrales, que la critique plus moderne aurait gagné à faire fructifier, mais aussi quantité d'explications hasardées et un esprit de système qui n'ont plus, une fois passés sous la presse, les charmes de l'éphémère ni l'excuse du provisoire. On a souvent dit la même chose de certains manuscrits clandestins<sup>36</sup>.

---

<sup>33</sup> « Bonaventure Desperiers », p. 337 ; éd. Dahan, p. 209.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 337 ; éd. Dahan, p. 209-210.

<sup>35</sup> Une dizaine de lettres de Lacroix l'attestent, datées de juin à septembre 1741, dans le dossier 1 J 321 (9).

<sup>36</sup> Voir notre article, « Les vanités manuscrites des esprits-forts. Autour de l'*Essay de métaphysique* de Boulainviller », *La Lettre clandestine*, n° 6, 1997, p. 65-69.





## VARIÉTÉS.

### I.

#### Clef du *Cymbalum mundi*.

Thomas du Clévier, pour du Clénier, par la substitution du v consonne (u) à l'n, qui lui est presque identique dans l'alphabet gothique. — *Thomas l'incrédule*.

Pierre-Tryocan — *Pierre-Croyant*.

Byrphanes — *le Roux, ou Rousselet ?*

Cartalius — *Benoît Court ?*

Il est difficile de déterminer le motif de l'auteur, dans l'application de ces noms aux voleurs du livre des Destinées. A-t-il en vue les gens de robe ?

Vestales, — *religieuses*.

Druydes, — *prêtres catholiques*.

Rhethulus, — *Lutherus*, réformateur.

Cubercus, — *Bucerus*, réformateur.

Drarig, — *Girard*, Alchimiste, traducteur de Roger-Bacon.

Trigabus, — *celui qui gabe tous les trois*.

Vertus de la pierre, — *les miracles*.

La transformation promise par Mercure me paraît une allusion au mystère de la Résurrection. Le dernier paragraphe du dialogue est très remarquable.

Erus, — *Jésus*.

J'imagine qu'il y avait *Esus* dans le manuscrit.

### X.